



Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) – Transfert

Directives :

- Le présent formulaire doit être utilisé pour transférer les actifs d'un REEI d'un émetteur à un autre.
- L'émetteur cédant et l'émetteur cessionnaire doivent remplir ce formulaire pour traiter le transfert des actifs d'un REEI.
- Les renseignements contenus dans ce formulaire sont nécessaires pour permettre à l'émetteur cessionnaire de déterminer les limites et exigences associées aux retraits ainsi que le taux d'imposition des versements effectués, le cas échéant. Emploi et Développement social Canada fournira à l'émetteur cessionnaire l'ensemble des renseignements historiques sur les transactions qu'il a en sa possession avec le nouveau régime, après la fermeture du régime cédant.
- Le présent formulaire n'est valide que s'il est rempli, signé (ou si un consentement est transmis à l'émetteur de manière acceptée), daté et remis à l'émetteur cessionnaire. **Ne l'envoyez PAS directement à Emploi et Développement social Canada.**

Émetteur cessionnaire

- Ce formulaire est préparé par l'émetteur cessionnaire, qui doit en conserver l'original rempli, tout comme une copie du consentement du titulaire.
- L'émetteur cessionnaire est l'émetteur qui recevra les actifs transférés (en espèce ou en nature) de l'émetteur cédant. Il devra avoir une *demande de Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et/ou Bon canadien pour l'épargne-invalidité* remplie pour que le régime cessionnaire continue de recevoir la subvention ou le bon.

Émetteur cédant

- L'émetteur cédant est l'émetteur qui enverra les actifs transférés (en espèce ou en nature) à l'émetteur cessionnaire. L'original rempli du consentement du titulaire et une copie de ce formulaire doivent être gardés.

Titulaire du régime cédant

- Le titulaire du régime cédant doit remplir le formulaire *Transfert vers un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) – Consentement du titulaire pour donner son consentement au transfert.*

1 Information sur le bénéficiaire

Bénéficiaire

Le **bénéficiaire** est la personne qui recevra les fonds du REEI.

Veillez remplir la section ci-dessous au sujet du bénéficiaire du REEI.

- Le nom doit être inscrit exactement comme dans la documentation liée au numéro d'assurance sociale.

Nom du bénéficiaire	Prénom du bénéficiaire	Deuxième prénom du bénéficiaire
Numéro d'assurance sociale du bénéficiaire (999 999 999)		

2 Information sur le titulaire

Titulaire

Vous êtes le titulaire si vous avez ouvert le REEI.

OU

Si vous êtes le représentant de l'organisme dans le cas où le bénéficiaire est un « **enfant pris en charge** » ou un adulte sous « **la tutelle provinciale** ».

Remplissez cette section uniquement si le titulaire est différent du bénéficiaire du REEI.

- Le nom doit être inscrit exactement comme dans la documentation liée au numéro d'assurance sociale.
- S'il y a plus d'un titulaire, veuillez joindre des pages supplémentaires.

Nom du titulaire	Prénom du titulaire	Deuxième prénom du titulaire
Nom de l'organisme (le cas échéant)	Nom du représentant de l'organisme (le cas échéant)	

3 Information sur l'émetteur cessionnaire

Régime cessionnaire

Le **régime cessionnaire** est le REEI vers lequel les actifs sont transférés.

Le numéro de contrat du REEI contient quinze caractères alphanumériques.

Cette section doit être remplie par l'émetteur cessionnaire.

Nom de l'émetteur cessionnaire Corporation Financière Mackenzie, mandataire pour la B2B Trustco		Code de la société de gestion : MRD
Adresse 180, rue Queen Ouest, Toronto, ON		Code postal M5V 3K1
N° de contrat du REEI cessionnaire (attribué par l'émetteur cessionnaire)	N° du régime cessionnaire type (attribué par l'ARC) RDSP 2417001	Date d'entrée en vigueur (AAAA-MM-JJ)

J'atteste que l'émetteur cessionnaire :

- est conforme aux conditions d'inscription actuelles fixées dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
- a signé une convention d'émetteur avec EDSC pour administrer le REEI, la subvention et le bon.

Date (AAAA-MM-JJ)	Signature du représentant autorisé de l'émetteur cessionnaire
Nom du représentant autorisé de l'émetteur cessionnaire Corporation Financière Mackenzie	

Coordonnées :

Téléphone 1-800-387-0615	Télécopieur 1-866-766-6623	Courriel service@placementsmackenzie.com
-----------------------------	-------------------------------	---

This form is available in English

Ce formulaire est disponible en médias substituts

4 Information sur l'émetteur cédant

Cette section doit être remplie par l'émetteur cédant.

Régime cédant

Le régime cédant est le REEI à partir duquel les actifs sont transférés.

Émetteur du REEI cédant		
Adresse		Code postal
N° de contrat du REEI cédant (attribué par l'émetteur cessionnaire)	N° du régime cédant type (attribué par l'ARC)	Date d'entrée en vigueur (AAAA-MM-JJ)

5 Soldes théoriques du REEI cédant

Cette section doit être remplie par l'émetteur cédant.

Soldes théoriques

Cette section détaille les montants transférés ainsi que la valeur comptable et la juste valeur marchande de ces montants.

Les soldes théoriques en date de l'ouverture des affaires de l'année civile en cours servent à déterminer les versements maximaux de l'aide à l'invalidité.

Fournir les totaux de toutes les cotisations versées ainsi que de la subvention et du bon pour l'épargne-invalidité payées à la fermeture des affaires de l'année civile précédente sert à déterminer si un REEI obtient « principalement l'aide du gouvernement ». Cela renferme de l'information que l'émetteur cessionnaire utilisera pour calculer le montant de tout paiement devant être fait pendant l'année du transfert.

Solde au (AAAA-MM-JJ)	Juste valeur marchande des actifs transférés
-----------------------	--

Cotisations		
Non imposable Cotisations privées	Imposable Rapports (tous les roulements faits au REEI)	Imposable Autres Rapports (tous les incitatifs provinciaux proposés pour le REEI)
	\$	\$

Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité	Bon canadien pour l'épargne-invalidité
\$	\$

Soldes au 1 ^{er} janvier de l'année civile courante	
Juste valeur marchande ⁽¹⁾	\$
contrat de rente ⁽²⁾	\$

Totaux à la fermeture des affaires, le 31 décembre de l'année civile précédente	
Tout montant versé en vertu de la Loi canadienne sur l'épargne-invalidité (tous les subventions et bons versés à tout REEI pour le bénéficiaire désigné, peu importe si ces montants ont par la suite été retirés dans le cadre d'un remboursement ou d'un PAS)	\$
Toute cotisation versée au REEI (ensemble des cotisations, roulements et versements provinciaux faits à un REEI pour le bénéficiaire désigné, peu importe les retraits)	\$

Veillez indiquer si les paiements suivants ont été faits à partir du REEI :

<input type="checkbox"/> Paiements d'aide à l'invalidité (PAI)	<input type="checkbox"/> Paiements voyageurs pour invalidité (PVI)
--	--

Pour tous les PAI/PVI traités avant l'année civile courante :

Tranche non imposable	Tranche imposable
\$	\$

Pour tous les PAI/PVI traités cette année :

Tranche non imposable	Tranche imposable
\$	\$

Rappel :

Les demandes pour les subventions et bons en attente ont-elles toutes été reçues?

Les cotisations ou débits préautorisés ont-ils tous été annulés?

(1) Le montant équivalent à la variable A du formulaire PVI tel que décrit à l'alinéa 146.4(4)(1) de la LIR.

(2) Le montant équivalent à la variable D du formulaire PVI tel que décrit à l'alinéa 146.4(4)(1) de la LIR.

6 **Respect de la vie privée**

Vie privée

Les renseignements personnels fournis dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Emploi et du Développement social* (LMEDS), de la *Loi canadienne sur l'épargne-invalidité* (LCEI) et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) en vue de l'administration des mesures incitatives fédérales pour l'épargne-invalidité. Ces renseignements sont nécessaires pour permettre à l'émetteur cessionnaire de déterminer les limites et exigences associées aux retraits ainsi que le taux d'imposition des versements effectués, le cas échéant.

Les renseignements personnels fournis peuvent être utilisés et partagés par les parties suivantes en vue de l'administration de la LCEI et de la LIR : Emploi et Développement social Canada (EDSC), l'Agence du revenu du Canada (ARC), l'émetteur ainsi qu'entre les émetteurs au moment du transfert des actifs du REEI.

Vos renseignements personnels sont administrés conformément à la LCEI, à la LMEDS, à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, à la LIR et à toutes les autres lois applicables. Vous disposez d'un droit d'accès ou de demande de correction relativement à vos renseignements personnels, comme il est décrit dans le fichier de renseignements personnels « HRSDC PPU 038 ». La marche à suivre pour obtenir ces renseignements est décrite dans la publication gouvernementale [Info Source](#), accessible sur le site Web suivant : www.infosource.gc.ca. Vous pouvez également consulter *Info Source* en ligne dans tous les Centres Service Canada. Vous avez le droit de déposer une plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée si vous êtes préoccupé par le traitement de vos renseignements personnels.

7 **Attestation**

Attestation

1. J'atteste que le ou les titulaire(s) du REEI cédant ont consenti au transfert d'actifs à partir du contrat du REEI cédant.
2. J'atteste que l'émetteur cédant transférera les montants précisés ci-dessus.
3. J'atteste qu'à ma connaissance, l'information contenue dans ce formulaire est exacte et complète.

Les actifs seront transférés en espèce ou en nature.

Date (AAAA-MM-JJ)	Signature du représentant autorisé de l'émetteur cédant		
Nom du représentant autorisé de l'émetteur cédant			
Coordonnées :	Téléphone	Télécopieur	Courriel

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et du Bon canadien pour l'épargne-invalidité :
 Téléphone : 1 800 O-Canada (1-800-622-6232); 1-800-926-9105 (ATS)
 Courriel : rdsp-reei@hrsdcc.gc.ca Internet: www.canada.ca/reei